

Le Quartier Latin

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 1er MARS 1962

VOLUME XLIV — NUMÉRO 40

LE DROIT DE VOTE À 18 ANS

L'exercice du droit de vote soulève depuis un certain temps bien des polémiques... Débats au fédéral sur ce sujet en 1960 (14 juillet); actuellement le Québec remanie sa loi électorale et il est à espérer...

Une constatation initiale s'impose: L'exercice du droit de vote dès l'âge de 18 ans donnera sur un plan provincial (il en sera sans doute ainsi sur le plan fédéral), d'après certaines statistiques une prédominance numérique aux moins de quarante ans... consécration de l'élément dynamique et jeune de la population.

A dix-huit ans... émotif?

Le problème de l'exercice du droit de vote peut être considéré à un double point de vue; soit l'individu devant la boîte de scrutin, soit l'acte social posé avec toutes les conséquences qui en découlent.

Il faut alors en tout premier lieu, comme l'ont fait certains psychologues invoquer l'émotivité du jeune de dix-huit ans... l'âge où l'adolescent se cherche une mission, celui où son cœur se tourne vers je ne sais quelle Asie!

Il est, je pense, beaucoup plus sérieux et logique de poser en contre-partie et même comme point de départ la part active que peut jouer le jeune de dix-huit ans en tant que citoyen. Parce qu'il paie des impôts, des taxes, il est difficile de ne pas déduire qu'il ait droit de vote, droit actif de regard et de contrôle sur ceux qui le représentent; et à son vote peut-être teinté d'émotivité, les multiples média d'information à la portée de tous et les mouvements politiques sagement organisés pourraient y remédier. En ce sens et le jeune travailleur et l'étudiant pourraient user de droits qu'actuellement ils possèdent.

A dix-huit ans... dynamique?

L'addition d'au-delà de un million de votes — uniquement pour le Québec — constitue une force.

L'octroi du droit de vote à un plus grand nombre de citoyens peut en partant contribuer à démocratiser notre système bien souvent déficient. Il peut de plus — parce qu'il donne une majorité aux moins de quarante ans — contribuer à accélérer l'évolution de nos cadres et de nos structures,

res, bien souvent retardés par un élément conservateur dépassé.

Un sondage effectué récemment auprès de trois cents étudiants métropolitains de nos collèges classiques montre que les "18 à 21" sont beaucoup moins gauchistes qu'on le croit. Il s'y révèle aussi que les exigences qu'ils réclament du gouvernement ne sont pas d'un idéalisme outrancier... éducation gratuite, indépendance du Québec, respect du bilinguisme, revalorisation de la politique. Ces choses qu'ils réclament ne sont pas le fruit uniquement des influences qu'ils subissent de leur milieu, mais sont l'expression d'une prise de conscience sérieuse qui fait son chemin lentement dans la population jeune de notre province.

Au nom de la démocratie, au nom de leur statut de citoyen, pour une meilleure évolution des cadres et des structures de la société, le "vote à dix-huit ans" demande à être réalisé. Espérons que l'A.G.E.U.M., qui sera bientôt saisie de cette question, saura poser des gestes concrets pour activer la réalisation de ce projet.

Michèle Rivet

AVIS DE MISE EN NOMINATION

AVIS est par les présentes donné qu'il sera procédé le mercredi 7 mars 1962, de 11 h. a.m. à 2 h. p.m., entre les mains de la secrétaire de l'Association ou de son procuré, en la Chambre 306 du Centre Social, à la mise en nomination des candidats aux quatre postes de

- président
- vice-président
- vice-président
- secrétaire

de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal. Le bulletin de présentation de chaque candidat à ces postes doit être appuyé d'au moins cinquante signatures de membres actifs de l'Association dont pas plus de dix signatures de membres provenant du même groupement universitaire. (Article 51 des règlements généraux)

Christiane Verdon
secrétaire

À LA SUITE DE L'INCENDIE

À L'INSTITUT DE MÉDECINE

On s'est remis au travail

Estimées à deux cent cinquante mille dollars, les pertes subites la semaine dernière lors de l'incendie se chiffrent maintenant à sept cent cinquante mille dollars.

La Bibliothèque

Les dommages les plus considérables se situent au niveau de la bibliothèque. Le système de classification spéciale des recherches — complètement détruit — sur lequel on avait mis trente ans de travail est sans contredit la perte centrale.

La bibliothèque, transmise de génération en génération de savants depuis plus d'un siècle, s'est de plus appauvrie de documents uniques. On estime qu'au-delà de cent mille des quatre cent mille documents de la librairie sont perdus. Il y aura toutefois possibilité pour certains documents d'en obtenir des copies sur microfilms en s'adressant à leur pays d'origine. Les documents constituant la recherche centrale du docteur Seyle, directeur de l'Institut, documents sur le "stress", n'ont toutefois pas été détruits, comme le mentionnaient certains journaux montréalais; il

sera donc possible dans ce domaine de poursuivre l'immense travail déjà accompli. Certains chercheurs ont également perdu tous les travaux préliminaires à leur thèse.

Quant aux expériences actuellement en cours, il appert qu'elles n'ont pas été gravement endommagées... que les rats sont encore bien vivants.

... et la vie continue

Ce désastre qui a touché un personnel de soixante-cinq personnes dont plus d'une quinzaine de chercheurs n'y paraît extérieurement presque plus. Deux heures à peine après la fin de l'incendie on se remettait au travail... en installant ça et là des bureaux de fortune.

Il semble toutefois que les pertes subites pourront influencer longtemps sur le rythme des recherches, la bibliothèque étant pour l'instant difficilement utilisable; en ce sens on aurait de beaucoup préféré à l'Institut de recherche une destruction complète des expériences en cours qu'à celle de documents uniques déjà centenaires.

Michèle Rivet

LES OUVRIERS PERMETTRONT L'INDÉPENDANCE, SI...

Que sera le Québec indépendant? Que sera l'économie du Québec libre? Au profit de qui l'indépendance se fera-t-elle? Tels ont été, en fait, les véritables sujets abordés au cours du colloque R.I.N. qui se tenait il y a deux semaines à l'Hôtel Windsor. Ceux qui ne sont pas les porte-paroles officiels du mouvement lui demandent non plus comment ni quand il fera l'indépendance mais quelle sorte de pays il entend bâtir sur la terre du Québec.

Le contexte

Le R.I.N. a été littéralement soumis à la question par les invités qui n'ont pas de postes officiels dans le mouvement. Cette tension a atteint son paroxysme lors de la communication de Jean Marchand, président de la C.S.N.

La salle, il faut bien le constater, était principalement emplie de séparatistes. Elle considérait M. Marchand comme le porte-paroles du mouvement ouvrier.

Elle voulait savoir de lui si le mouvement ouvrier marcherait avec les indépendantistes. Il a répondu franchement, et quelle réponse!

Luttes sociales ou nationales?

M. Marchand constate que pour établir son syndicat, pour défendre les ouvriers et leur donner les cadres qui permettront de revendiquer leurs droits, il a dû se battre non pas contre les Anglo-Saxons mais contre l'élite canadienne-française. La question vient naturellement: qu'aurait signifié alors pour les ouvriers, un Etat souverain au Québec?

Et M. Marchand de répondre: J'ai bien peur que lors de la grève de l'amiante, un Etat souverain à Québec aurait remplacé la police provinciale par l'armée comme briseurs de grève. L'indépendance dans ces conditions ou autrement dit, l'indépendance sous un autre Duplessis, les ouvriers n'en voudront pas.

Les ouvriers ne veulent pas d'une indépendance qui serait la

victoire de la classe cléricalo-bourgeoise qui a toujours mené le Québec. Et tout simplement parce que le régime fédératif et notamment la Cour Suprême reconnaissent plus de droits aux travailleurs que l'élite actuelle du Québec.

Or, où, actuellement, se recrutent la majorité des membres du R.I.N.?

Une salle illogique

C'était donner à l'assistance une "douche froide". Et pourtant c'est peut-être Jean Marchand qui a recueilli les applaudissements les plus chaleureux.

Il régnait alors dans la salle un sentiment indescriptible. Les indépendantistes sont très conscients que sans l'appui des masses ouvrières, ils ne pourront faire l'indépendance. Un chef ouvrier était là, il s'agissait de lui montrer qu'il était bienvenu dans le mouvement. Il s'agissait presque de le cajoler pour qu'il embarque lui aussi, avec ses ouvriers. Les applaudissements remplissaient ce rôle.

Il fallait applaudir même si en fait, il posait ses conditions,

des conditions que le mouvement ne remplit pas encore: Nous approuverons l'action du R.I.N. quand il nous offrira des garanties sérieuses que les droits des ouvriers seront mieux respectés dans un Québec indépendant que dans la Confédération.

C'était signifier que de telles garanties, il n'en trouve pas encore dans les mouvements indépendantistes.

Le R.I.N. doit offrir plus

On a soulevé bien des problèmes au cours du colloque mais celui qui a le plus frappé l'assistance, c'est sans doute le problème ouvrier emmené par M. Jean Marchand. Il a reconnu la légitimité de l'option indépendantiste amis aussi que l'esprit qui a régné jusqu'ici dans l'élite québécoise est hostile aux mouvements ouvriers.

Le R.I.N. n'a plus le choix: s'il veut avoir les mouvements ouvriers avec lui, il devra garantir que l'indépendance sera accompagnée d'une transformation profonde de la mentalité et des structures sociales québécoises.

Sergo Ménard

À 12 H. 30 AUJOURD'HUI, À L'ARRIÈRE DU GRAND SALON

FORUM ÉTUDIANT

« Quel accueil faisons-nous

aux étudiants étrangers sur le Campus? »

Table ronde chez les Dominicains

C'est terriblement difficile de dialoguer chez nous; autant nous savons bien parler du dialogue, autant nous sommes dépourvus des plus élémentaires règles de l'honnêteté et de la politesse quand il s'agit de faire le dialogue. Plutôt qu'une rencontre, plutôt qu'une mise en commun de certains principes fondamentaux ou de certaines attitudes semblables, on arrive avec l'impression bien arrêtée qu'il s'agit de se "mesurer" avec l'autre et de "gagner" son point s'il a le malheur de ne point se montrer supérieur...

Il y a sûrement une ambition bien légitime à faire triompher sa cause, d'autant plus légitime que notre sincérité et notre clairvoyance sont mises en cause. Et c'est justement faire preuve de sincérité que d'accepter au moins d'écouter les propos de l'autre, même si l'on est "sûr" d'avoir raison. A tout le moins, ça permet de nuancer, dans l'application, ce pourquoi on est si intransigent dans la théorie.

Même admise la bonne foi de chacun des "protagonistes", il reste que la "table ronde" ainsi formée conserve un équilibre pour le moins précaire: la démocratie appliquée s'accommode toujours mal d'une pseudo-égalité du statut social et l'argument d'autorité ne tarde pas à rebondir.

Ainsi, il y a quelque chose d'inconfortable à placer sur un pied d'égalité un doyen et des étudiants, un journaliste encore imparfaitement rompu au jeu très subtil de l'argumentation et un avocat qui se double d'un juriste notoire. Et quand on leur propose de discuter la professionnalité de l'université, et ceci à proximité de l'Université de Montréal, on a tout lieu de désespérer de l'"issue de la rencontre"...

* * *

Mardi soir, le 20 février dernier, avait lieu, à l'auditorium des Pères Dominicains, sur le Chemin de la Côte Sainte-Catherine, un panel sur la professionnalité de l'université. Y participait: Jacques Girard, directeur du "Quartier Latin", Michel Pelletier, directeur du comité de l'Éducation de l'A.G.E.U.M., Me M. Faribault et M. Garrigue, doyen de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal; Me Paul Lacoste agissait comme modérateur. Le panel avait été organisé par le P. Bradet, o.p., directeur de la revue "Maintenant".

Et pourtant ce ne fut pas trop désagréable, loin de là. Je dirai même que ça faisait du bien de se sentir dans un climat peut-être un peu tendu mais qui n'en était pas moins très aéré: en tout cas, les opinions étaient franchement émises, et si chacun, par la force des choses, s'était retranché dans ses positions, il s'agissait là d'un retranchement intelligent, parce que, de façon générale, les arguments ou les prises de positions avaient tous quelque chose de fondé. Comme le faisait remarquer quelqu'un à la fin du panel, il y avait là un conflit de génération. D'une part, la génération qui militait en faveur de la professionnalité, alléguant qu'un christianisme bien compris ne s'opposait nullement au climat de liberté et à l'esprit de la recherche qui doit caractériser l'université: celle qui exerçait au panel un certain "droit de séniorité." D'autre part, la génération qui militait, de façon nuancée, pour la non-professionnalité, alléguant que ce même christianisme, justement parce qu'il était mal compris et biaisé, ne favorisait en rien l'épanouissement du milieu universitaire: celle qui représentait au panel le milieu étudiant, plus préoccupé de la situation actuelle du problème que des principes théoriques et valables pour l'éternité.

* * *

Et maintenant, frappons un grand coup: disons, carrément et sans ambages, qu'il n'y eut pas de dialogue. A cause précisément des raisons invoquées plus haut et ce, malgré la bonne volonté apparente des panelistes.

Doit-on souligner ce fait comme un défaut? Doit-on croire que, par cette affirmation brutale, on a l'air de se dire: "Vous voyez bien que c'est impossible, le dialogue!" Ce serait se méprendre et se montrer d'une intransigeance à toute épreuve. Car cette expérience, et les autres qui se poursuivront, ont ceci de très bon qu'elles dégrèssent l'atmosphère et remuent un peu tous les tranquilles possesseurs de la vérité, ces faux-monnayeurs de la vie intellectuelle et spirituelle. Et surtout, elles nous apprennent à dialoguer, en créant un climat favorable au choc des idées.

Et des hommes qui ont assez d'audace pour créer ce climat, on en a plus que jamais besoin.

Pierre Beausoleil

BLOC-NOTES

UN CARNAVAL À \$1500...

Le Carnaval de l'Université de Montréal est terminé! On s'y est amusé de bon cœur, on y a ri, chanté, joué, dansé et quoi encore! Le campus a monopolisé les manchettes des journaux de la métropole pendant quelques jours. Les étudiants se réjouissent maintenant des gais souvenirs de ces jours de fête cependant qu'un grand nombre des citoyens de la ville doivent être

rudement fiers de voir que c'est terminé.

Quelques semaines ont tempéré la fougue des auteurs des hauts-faits qui ont causé les nouvelles sensationnelles et le calme des jours ordinaires a regagné notre cité étudiante; je crois que le temps est propice pour faire une rétrospective sur nos jours de carnaval.

Nous devons nous réjouir de l'entrain et du dynamisme qui a caractérisé notre Carnaval 1962. Il a fallu plusieurs années de discussions et plusieurs projets avant de mettre sur pied cette institution qui, après ses brillants débuts de l'année 1961 et le vibrant succès de cette année, semble voué désormais à une immense popularité. Nous devons en féliciter les organisateurs et souhaiter que l'an prochain, une équipe aussi dynamique en prenne en main l'organisation et en fasse encore un succès sans précédent.

Il y eut plusieurs activités. On ne peut pas dire qu'elles ont toutes été réussies au même degré. Dans l'organisation des soirées

sportives, l'apathie des étudiants a sans doute jeté quelque note discordante, bien que les danses aient été assez largement fréquentées.

Ce à quoi nous voulons nous arrêter particulièrement, c'est ce qui fait connaître le Carnaval à l'extérieur de l'université et répand un peu de l'esprit carabin dans toute la ville pour quelques jours. Je veux parler des exploits letés et la finesse qu'ils ont nécessités épatent tout le monde et ne sauraient nous amener la rancune de personne qui a un tant soit peu d'humour. Le Carnaval 1961 a été célèbre pour son canon, le Carnaval 1962 l'a été pour sa chaise de l'hôtel de ville, tout le monde en a ri, s'en est amusé et a compris la farce.

Mais ce qu'il faut prévoir, c'est qu'en de telles circonstances un bon nombre d'individus se sentent en mal de se tailler leur propre titre de gloire et que tous ces individus ne recherchent pas toujours les moyens les plus raffinés, n'ont pas toujours un sens aussi équilibré de l'humour.

C'est à ce moment qu'une organisation dégénère en on ne peut plus prévoir quoi. C'est ainsi qu'une foule d'actes de vandalisme dépourvus de bon goût et tout à fait contraires à l'ordre public ont été commis. Depuis l'enlèvement d'un avion qu'on a gravement endommagé jusqu'au vol d'un autobus de la Commission de Transport auquel on a crevé les pneus.

Tout le monde dans la ville voit d'un bon œil les plaisanteries étudiantes; elles sont bien bonnes parfois, quand elles ont ce caractère de spontanéité et d'ingéniosité qu'on leur reconnaît très souvent. Mais qu'on continue de donner carte blanche à un troupeau d'écervelés qui croient que tout leur est permis parce qu'ils ont le nombre et l'excuse de la jeunesse, je ne crois pas que les forces de l'ordre y consentent. Et d'ailleurs, de quel droit le feraient-elles? Les citoyens ont besoin de protection même contre les étudiants.

Des coups magnifiques ont été réussis dont l'un en 1961 et l'autre en 1962. Les intéressés ont bien pris la chose parce qu'ils ont pu discuter avec quelqu'un qui a pris la responsabilité de l'affaire, soit le président de l'A.G.E.U.M. soit le directeur du Carnaval. Mais de ces précédents, il ne faut pas conclure que tout est permis parce qu'on est un groupe d'étudiants.

En tant que groupe, l'A.G.E.U.M. a dû faire des revendications virulentes et il est prévisible qu'elle en aura encore à faire. Quand c'est justifié par une raison valable, comme pour imposer le respect d'un droit, c'est légitime, mais il ne faudrait pas avoir la légèreté d'émettre nos moyens les plus puissants et les plus spectaculaires seulement pour s'amuser.

Et d'ailleurs, dans un ordre plus immédiat, il faut préserver l'avenir de notre Carnaval; il doit demeurer ce qu'il est, c'est-à-dire une époque de réjouissances et non devenir un laissez-passer pour nos maquisards qui s'ignorent.

Je crois que pour les années à venir, il faudra beaucoup de tact aux organisateurs du Carnaval pour en faire un grand succès tout en supprimant ces abus. Pour cela, il faudra décider de certaines activités, y inclus un

bon coup à faire. C'est dans ce choix qu'ils prouveront leur jugement et leur finesse. Il faut être habile sans nuire à qui que ce soit, il faut être filou sans être malhonnête, il faut avoir beaucoup d'humour et savoir le garder à son niveau jusqu'à la fin.

Nous réitérons nos félicitations aux organisateurs du Carnaval et à tous ceux qui ont participé. Nous souhaitons un succès encore plus grand au Carnaval 1963.

Gabriel M. Fortin

PAROISSE UNIVERSITAIRE



PREMIER
VENDREDI
DU
MOIS

Messes
12.10
5.10
10.30

Confession
12.00 à 1.00
5.10 à 5.45
10.00 à 11.00

Méditation
10.00

T.S.S. exposé
12.00 à 5.00

À la chapelle universitaire

Centre Social - 7 étage

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de
l'Association Générale des Étudiants de l'Université
de Montréal

Membre de la Corporation des Eschollers Griffonneurs

Directeur: Jacques Girard

Assistant-directeur: Bruno Verdon

Rédacteur en chef: André Poirier

Comité éditorial: Raymond Amyot, Claude Beauchamp, Pierre Beausoleil, Gabriel Fortin, Michel Gouault, Stéphane Venne.

Nouvelles: Michelle Rivet, Jean-Marie Rodrigue, Célyne Garneau, Raoul Héroux, Marie Thibault, Hélène D'Amour. Travail: Roger David. Éducation: Pierre Beausoleil, Lina Goerlach, Luc Martin, Michelle Rivet. Économique: Michel Paquin. Sciences: Raymond Lafontaine, Lorne Bouchard, Pierre Rivest, Michel Doray. Internationale: Pierre Hogue, Neuville Lacroix. Ageumique: Jacques Théoret. Arts: Stéphane Venne, André Brochu, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre, (cinéma) Francine Tougas, (théâtre) Michel Beaulieu, (peinture) Simone Sabourin. Caricaturistes: Cler, Stobin. Photographe: Daniel Forthomme.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561
Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616
2222, ave Maplewood, Montréal 26

Imprimé par PIERRE DES MARAIS — 225 est, rue Roy — Montréal

Le Ministère des Postes à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi
comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Comment faire du succès une habitude

Vous sentez-vous "emprisonné" dans votre emploi actuel? Vous êtes-vous demandé quelle carrière vous offrirait les meilleures chances de réussite? Dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars, un conseiller en orientation professionnelle vous indique des techniques éprouvées pour découvrir en vous les talents insoupçonnés dont la mise en oeuvre vous conduira de succès en succès. Achetez Sélection de mars aujourd'hui même!

ARTISANAT AU SALON DE L'AGRICULTURE

Cette année encore, on a pu voir des kiosques exposant des travaux d'artisanat, lors du "Salon de l'Agriculture" tenu au Palais du Commerce du 18 au 25 février. On accepte bien ce fait si l'on comprend que les matières à la base de la presque totalité des pièces artisanales relèvent du domaine agricole.

Le tissage et les travaux à l'aiguille ont été les principales ventes.

Quelques bibelots de céramique seulement et un petit nombre de sculptures sur bois.

L'ensemble de ces kiosques jette une impression plutôt moche. Il y a un manque net d'originalité. Et très souvent, on sent le travail fait 'en série'. Comme exemple, pensons à ces paquets

de petits tabliers, jupes tissés, etc. qu'on peut aussi bien trouver dans tous les magasins de la ville.

Sans oublier, les 'éternels' peaux d'ours teintes de toutes les couleurs les plus criardes.

Pour ce qui est des travaux appelés communément "petits points" et qu'on retrouvait surtout au kiosque Léo Bellefeuille, peu d'éloges à réserver aussi. Le travail est bien fait mais les couleurs et les motifs sont mal choisis.

Partout, il y a souci de "frapper", de plaire à la masse.

Au kiosque Maurice Bédard, il est un article dont il faut parler, je crois. Il s'agit d'une pièce murale faite entièrement de graines de semence (citrouille, blé, etc.) C'est une innovation de ce côté.

Le kiosque de la "Coopérative des Arts appliqués de Québec" n'était guère plus brillant que les autres. Toutefois, on pouvait y admirer de jolies petites ceintures travaillées à l'aiguille. Allons, mesdemoiselles, n'hésitez pas à vous les procurer si vous les remarquez d'ici quelque temps, car elles pourront être portées en toutes saisons et pour toutes occasions.

Parmi les articles de céramique, il n'en était aucun de remarquable soit par la forme ou les motifs tracés.

Les travaux sur bois manquaient également de cette originalité, de cette touche personnelle qu'on apprécierait tant.

Somme toute, il y a peut-être eu un effort, mais il ne faut pas crier au "grand succès" pour ce qui est des kiosques réservés au travail artisanal.

Simone Sabourin, E.N.S.

Tél. RE. 8-1283

ASTOR

Bière - Vins
Cuisine canadienne
Salle de réceptions
Air climatisé
5666 CÔTE-DES-NEIGES

À LOUER

Bureau dans centre commercial à Ville Emard pour médecin — dentiste — optométriste — physiothérapeute. Salon de coiffure déjà établi dans ce centre. Conditions faciles.

PO. 8-1528

Maison très moderne — 30 milles de Montréal. Idéal pour médecin ou dentiste. A louer ou à vendre à prix raisonnable. Cause: maladie.

Mme Yvon Tourangeau
St-Roch L'Achigan — 832-3563

L'A.G.E.U.M. PRÉSENTE

LE CHOEUR BLEU ET OR

dans le "Requiem allemand" de Brahms

Choeur et orchestre sous la direction de Fernand Gratton

Solistes: Sylvia Saurette, soprano

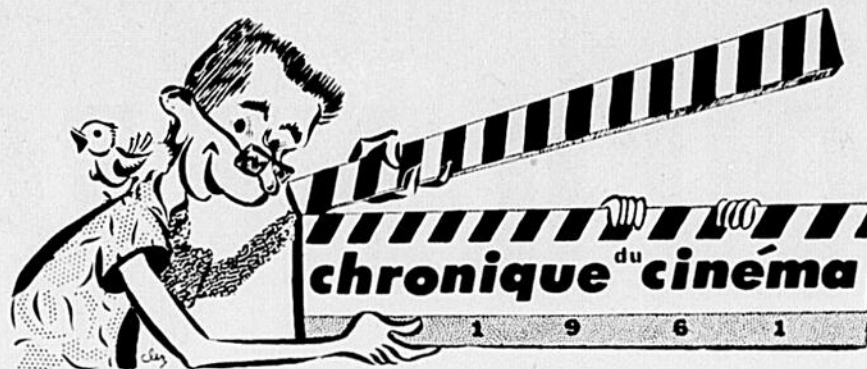
Marcel Allard, baryton

MERCREDI, LE 7 MARS, À 8 H. 30

EN L'ÉGLISE NOTRE-DAME

LES BILLETS: \$1.50 — A.G.E.U.M.: \$1.00

En vente au Centre Social — RE. 7-6561



AUTANT-LARA, LE MAL-AIMÉ...

Six heures trente p.m., le 21 février 1962, hall d'entrée du cinéma Elysée: conférence de presse donnée par M. Autant-Lara. Il y a plus d'invités d'honneur que de journalistes proprement dits. M. Autant-Lara monologue déjà au moment où j'arrive. Peu de gens l'écoutent. Quelques minutes plus tard on branche la radio afin qu'il prenne connaissance des explications données par le Père Jacques Cousineau, s.j., au sujet de la cote "à prescrire" attribuée à *Tu ne tueras point* par l'Office catholique national des Techniques de diffusions. M. Autant-Lara en rigole un bon coup.

Puis on lâche le taureau dans l'arène. Morne combat. Tout le monde semble préférer le vin offert par la direction de l'Elysée au verbiage et au verbalisme de M. Autant-Lara. Je ne dis tout d'abord rien. J'écoute du mieux que je peux même si je n'entends que des choses et des choses tout aussi choses que celles écrites et réécrites par M. Autant-Lara ou dites et redites par lui. J'attends patiemment le moment de passer à l'attaque; pour me faire la main j'égorge une dizaine de verres de vin. Puis ça y est. Pendant une vingtaine de minutes, je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour que mon interlocuteur comprenne que je déteste son film, pour qu'il admette qu'il y a bien un ou deux petits détails de mise en scène qui laissent à désirer, que la direction des acteurs lui a échappée à quelques reprises: rien à faire, M. Autant-Lara est convaincu que son film est inattaquable sur tous les plans. (Je vais même jusqu'à lui dire que le prêtre-ouvrier qui vient témoigner au procès de la fin me fait l'impression d'une "tapette" magistrale: éclat de rire de M. Autant-Lara qui m'appelle "son pauvre ami")

M. Autant-Lara mesure environ cinq pieds six pouces. Il est presque entièrement chauve. Son débit verbal et son langage sont ceux d'un Français de Paris. Au physique il est plutôt sympathique, à ma grande surprise car sur ses photos il affiche des airs de Moïse-devant-la-Terre-Promise-qu'il-ne-verra-jamais. Il porte un complet bleu marin qui lui sied bien. Il donne toutes les apparences d'un bon vivant de la bourgeoisie française qui entretient l'armée et fait son service militaire sans élever la voix. Je ne me souviens pas de la couleur de ses yeux qui n'avaient aucune expression particulière.

Les gens posent de vagues questions, presque toutes relatives aux problèmes d'ordre moral et même métaphysique soulevés par le film. Peu s'aperçoivent qu'ils parlent un langage idéal et émettent des idées idéales, qu'ils oublient tout à fait *Tu ne tueras point* et discutent abstraitement. Tous semblent d'accord avec M.

Autant-Lara qui est d'accord aussi. Je ferais volontiers une crise de rage. Je brandis ma cape rouge. M. Autant-Lara doit être daltonien: il ne bouge pas d'un pouce. Le taureau se contente de ruer gentiment et de me dire qu'il déteste François Truffaut dont il met en doute l'intelligence et le talent, qu'il déteste l'équipe de Cinéma '62, qu'il ne veut plus entendre parler, qu'il déteste tous les cinéastes sans quoi il ferait les mêmes films qu'eux, puis, passant du coq à l'âne, prétend que tous les Dominicains aiment son film alors que tous les Jésuites le vomissent. "Dans quelle mesure croyez-vous qu'un artiste a le droit de défendre son œuvre?" — "...". "Et le public, ne croyez-vous pas qu'il soit le seul juge?" Il me répond affirmativement. "Alors pourquoi ne laissez-vous pas le public décider de la valeur et de l'opportunité de votre film?" Il me répond: "Mais oui, c'est ça, d'accord, le public...". Il dit bonjour à un ami, je ne saurai jamais comment se termine la phrase. J'ajoute: "Mais le public n'aime pas votre film." — "Oh! là là", fait-il en se serrant la tête entre les deux mains après quoi il évoque le triomphe de son film à Venise, en Italie et au Québec. Je vais plus loin: "Les jeunes en tout cas le détestent." — "Mais le groupe de la Méthode (1) est constitué de jeunes, et ils aiment mon film, eux!"

Nous en venons à parler du public canadien que M. Autant-Lara me dit ignorer tout à fait. J'essaie de lui expliquer notre situation, le bagage de traditions que nous traînons derrière nous, le malentendu qui pousse le gens à voir son film, à savoir que la cote "à proscrire" aide beaucoup à la publicité de *Tu ne tueras point*, parce que les Québécois sont tellement en furie contre la facécieuse censure qui est leur et jansénisme de leurs autorités morales et religieuses, que tout ce qui sent le scandale les intéresse — principalement le faux-scandale, le scandale-feu-d'artifice. Il se montre désolé pour nous mais il est persuadé que son film est un film entièrement authentique fait pour bouger les foules et pour les bouger uniquement pour les plus hautes et nobles raisons.

"Aimez-vous *Hiroshima mon amour*?" — "Comme expérience..."

"Préférence littéraire?" — Céline."

"Et Malraux?" — J'aimais le Malraux de "La Condition humaine," hélas! tout ce qu'il désirait c'était un poste de politicien."

"Seriez-vous prêt à défendre *Les Régates de San-Francisco* et la *Jument verte* avec autant d'énergie que *Tu ne tueras point*?" — "Pour les Régates, Lévy m'a joué de vilains tours... il m'a

imposé cette petite chanson..." Et M. Autant-Lara de se mettre à fredonner la petite chanson en question.

Ainsi de suite.

Vingt minutes de conversation: pas un seul instant nous avons communiqué vraiment ou échangé une seule idée valable.

Nous nous quittons en nous serrant la main et en prononçant le traditionnel "sans rancune".

Voilà. M. Autant-Lara est toujours aussi convaincu que son film véhicule un message de paix (il me l'a répété aussi). Voilà. Je suis pour ma part toujours aussi convaincu que son film est une magistrale imposture.

M. Autant-Lara n'est pas un hypocrite et un malhonnête comme je l'avais tout d'abord cru: c'est un cinglé et un fanatique qui se prend pour Dieu. Il a du monde, de l'homme et de la liberté la plus optuse des conceptions lui venant de l'immobilisme de son esprit et de ses idées. C'est un être mortellement immuable qui fait l'ange face aux chrétiens et la bête dans leur dos. Sa venue au Canada devrait pouvoir convaincre tous ceux qui pour une raison ou une autre se sont laissé impitoyablement jeter de la poudre aux yeux par *Tu ne tueras point*.

Je suis triste parce que M. Autant-Lara se croit un héros. Je suis triste pour ceux qui l'encouragent à se croire tel. Je suis triste pour la province de Québec qui, au moment où elle interdit *A bout de souffle* et la projection intégrale de *Hiroshima mon amour*, au moment où elle devrait se montrer consciencieuse, se permet de poser un geste faussement libéral (s.v.p. veuillez croire que je ne fais aucune allusion à la politique provinciale) en acceptant un film aussi vide et mal fait que *Tu ne tueras point*, donc radicalement immoral et scandaleux, et perpétue la confusion des valeurs par laquelle elle s'est toujours misérablement signalée.

Jean-Pierre Lefebvre

(1) Revue cinématographique française préoccupée de politique avant tout.

Nous pourrions vivre 100 ans et plus!

Cet ancien rêve de découvrir une fontaine de Jouvence est en passe de devenir réalité! En effet, les savants parlent sérieusement d'étendre la durée de notre vie active. Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de mars ce qu'ils font pour accroître nos chances de vivre vieux... et comment un jour, grâce à une "hormone de Jouvence", nous vivrons peut-être 100 ans et plus en évitant les déchéances de l'âge. Achetez Sélection aujourd'hui!

CE QU'IL NE FAUT MANQUER

• LE CHOEUR BLEU ET OR À NOTRE-DAME

• MERCREDI LE 7 MARS

• LE «REQUIEM ALLEMAND» DE BRAHMS

• ORCHESTRE DE 60 MUSICIENS

UN REQUIEM JOYEUX

Le Requiem Allemand de Brahms est unique en son genre sous deux rapports : d'abord parce qu'il ne comporte aucune ressemblance avec nul autre requiem, étant une œuvre essentiellement imprégnée de joie, et ensuite, parce qu'il est devenu dès sa parution une œuvre vite connue et admirée. En effet, c'est cette œuvre qui assura à Brahms une situation de premier plan dans le monde musical allemand d'abord, puis international ensuite.

Son accueil promptement favorable

est imputable à la beauté et à la force d'expression de ses thèmes et à l'aisance avec laquelle ils nous communiquent de manière prenante la résignation et la foi.

Le "Requiem Allemand" est une cantate funèbre composée sur des paroles en langue allemande, empruntées par Brahms lui-même à l'Écriture Sainte. Il ne s'agit donc pas d'un requiem liturgique, mais d'une suite de méditations choisies librement sur le thème de la mort et de la vie future.

LE «REQUIEM» DE BRAHMS : UN DÉFI

Chose curieuse, le Chœur Bleu et Or n'a fait que relever des défis cette dernière année. Et chose plus curieuse encore, il a passé à travers les épreuves imposées, et chaque fois ce fût avec de chaleureux applaudissements.

Il y eut d'abord le défi du "Roméo et Juliette" de Berlioz. Oeuvre gigantesque et difficile. Le 23 juin, c'était l'invitation officielle et le 5 juillet, l'arrivée des partitions aux douanes. Le concert étant le 20 août, il ne restait plus que cinq semaines pour la préparation musicale et l'organisation financière. Le Chœur n'a pas reculé... et heureusement.

Le deuxième jour de notre séjour de rêve à Tanglewood, dix heures seulement avant la représentation de l'opéra "Tender Land" de Aaron Copland (version de concert), nous acceptions de nous joindre au chœur des étudiants de ce centre musical dans les deux chœurs très difficiles de cet opéra et absolument inconnus de nous.

Après ce second succès, on n'entendit plus ce bruit malicieux de la part de quelques petits personnages mesquins à l'effet que "si le Chœur de l'Université de Montréal savait aussi bien le "Roméo et Juliette", c'est qu'il le préparait depuis deux ans". En réalité, pour qui connaissait

les faits, ce petit coup de langue se transformait en éloge.

Enorgueillis par ces succès, nous sommes revenus au pays avec l'idée d'imposer notre valeur à l'attention des nôtres.

C'est pourquoi nous avons choisi une œuvre immensément difficile parce qu'elle est dans une langue dure, qu'elle exige une grande flexibilité vocale et qu'elle est entièrement chorale.

C'était un autre défi que nous nous servions nous-mêmes et que nous allons tenter de relever le mercredi 7 mars en l'église Notre-Dame alors que le Chœur Bleu et Or interprétera le "Requiem Allemand" de Brahms.

André Duval

UN CORPS MUSICAL INTRIGUANT

Pour les mélomanes de notre Université et de notre ville, le Chœur Bleu et Or est un corps musical plutôt intrigant. L'été dernier en effet, ce Chœur qui n'avait jamais fait beaucoup de fracas et qui s'était toujours produit en des concerts sans frais d'admission et devant des auditoires intimes, ce Chœur se voyait offrir l'enviable honneur d'être le premier chœur étranger à chanter au célèbre festival de Tanglewood.

Après quelques apparitions en province, le Chœur Bleu et Or qui compte 100 voix en ce moment, essaiera, le 7 mars de faire connaître au public montréalais la raison de son invitation à Tanglewood. Il a choisi pour ce

faire, le très difficile mais splendide "Requiem Allemand" de Brahms.

Le Conseil des Arts de la région métropolitaine a reconnu les mérites du Chœur Bleu et Or en apportant une aide financière à l'Association Générale des étudiants de l'Université de Montréal, pour la réalisation de ce concert.

Fernand Graton, directeur musical du Chœur Bleu et Or, fondateur de l'Orchestre Symphonique des Jeunes, dirigera le Chœur et l'Orchestre symphonique de soixante musiciens. Les deux solistes seront Marcel Allard, baryton, et Sylvia Saurette, soprano (Prix Archambault, 1960).



TANGLEWOOD... UN RÊVE, UN COIN DE PARADIS TERRESTRE. Tout y avait été convié: la grande

musique, la nature somptueuse... et le Chœur Bleu et Or aussi. Après 2 h. 30 de podium à jon-

gler avec 150 musiciens et autant de choristes, Charles Munch, s'est laissé photographier en compa-

gnie du Chœur Bleu et Or dont les oreilles bourdonnaient encore des bravos de 15,000 auditeurs.

SOUS AUCUN PRÉTEXTE



Que d'expression sur la figure de notre soliste, Sylvia Saurette ! Cette expression était beaucoup plus prenante encore dans la voix de la soprano, si l'on en croit les réactions et les témoignages de l'auditoire à l'issue d'une première du "Requiem Allemand" le 1er février au Collège Bourget de Rigaud. Sylvia Saurette, de plus en plus fréquemment, apporte le concours de sa voix à des concerts et récitals... Une première grande étape dans sa jeune carrière a été l'obtention du prix Archambault en 1960, mais il y en aura de plus grandes encore, car c'est une voix destinée à de grandes choses. Ceux qui ont assisté à notre concert de l'an dernier ont été conquis : ils ne manqueront certainement pas de venir la réentendre mercredi prochain.

MARCEL ALLARD... UNE PROMESSE : Un nom nouveau au fronton de notre édifice musical, mais un nom qui ne tardera pas à s'y graver profondément en grosses lettres. Marcel Allard vint à l'Art Vocal après des études de piano et d'orgue. Il s'inscrivit alors au Conservatoire pour mettre sur le métier sa solide et splendide voix de baryton et pour compléter son éducation dans toutes les autres disciplines musicales. Ses nombreux talents l'ont mené à la direction du journal des étudiants du Conservatoire.

Dans cette photo prise à Rigaud, le 1er février, on voit également FERNAND GRATON qui est directeur musical du Chœur Bleu et Or depuis près de dix ans. Nos étudiants ont vraiment de la veine d'avoir à leur service ce grand musicien, qui est avant tout le plus remarquable chef de chœur au pays, on ne tardera pas à le reconnaître.



«EIN DEUTSCHES REQUIEM»

Le "Requiem Allemand" se compose de sept morceaux, y compris le no 4 qui n'existait pas dans la première édition, tous choraux; dans trois d'entre eux se trouvent également insérés des passages de solo. On peut diviser l'œuvre en deux parties : les trois premiers morceaux qui expriment "la lamentation", et les quatre derniers "la consolation".

Le premier ("Bienheureux ceux qui pleurent") sert d'introduction et se termine dans la joie, sur cette idée que celui qui sème dans les larmes moissonnera avec joie et portera en chantant les

gerbes d'épis. Ce chœur ouvre la partition sur une profonde tendresse et, en même temps, montre combien parfaitement Brahms maîtrise l'écriture polyphonique et avec quelle touche personnelle il construit ses accompagnements.

Le second morceau ("Toute chair est comme l'herbe") est une pièce puissante et majestueuse en trois temps qui se termine d'une manière suave. On le considère l'un des plus grands chœurs composés depuis Beethoven.

Les deuxième et troisième morceaux sont les joyaux de l'œuvre. Ce dernier ("Seigneur, fais-

moi connaître") est un solo de baryton suivi de deux fugues savamment bâties. La deuxième de ces fugues, pendant toute sa durée, reste sur la pédale de ré, comme un symbole de l'éternité du royaume de Dieu ("Les âmes des justes sont dans les mains de Dieu et aucune peine ne les touchera plus").

Avec le quatrième morceau, méditatif et mélodieux, ("Que tes demeures sont aimables, Dieu des armées"), commence la partie de consolation.

Le cinquième ("Vous donc aussi, vous êtes maintenant dans la tristesse") consiste en un charmant solo de soprano avec chœur. Il renouvelle une tradition allemande : le défunt, représenté par un chanteur, dit qu'il est réconforté et promet de consoler les survivants "comme doit le faire une mère."

Le sixième morceau, solo de baryton et chœur, emploi de grands passages fugués pour peindre la résurrection : le baryton annonce la bonne nouvelle de la résurrection finale et le chœur s'exalte, ayant confiance en la victoire sur la mort. ("O

mort, où est ton dard ? O enfer, où est ta victoire"). Puis il entonne les louanges, qui ne sont pas très différentes de celles de saint François aux créatures, dans une grande fugue parcourue, en ses divers épisodes, par des expressions de piété.

Le dernier morceau se rattache au premier et reprend, sur les paroles "Bienheureux les morts qui se sont endormis dans le Seigneur", les mélodies qui revêtaient celle de "Bienheureux ceux qui pleurent". Après une dernière expression de douleur, l'œuvre s'achève sur une idée de repos dans une sérénité religieuse, une calme assurance de consolation.

UNE SÉRIE

DE TRIOMPHERS

- 1960-1961, décembre. Messe Impériale de Joseph Haydn. Au Plateau, à Sherbrooke, à Radio-Canada le soir de Pâques. Pierrette Alarie, soliste.
- 1961, août. Symphonie dramatique "Roméo et Juliette" d'Hector Berlioz. Festival de Tanglewood. Avec l'Orchestre symphonique de Boston, sous la direction de Charles Munch.
- 1962, mars. "Requiem Allemand" de Johannes Brahms. Eglise Notre-Dame de Montréal.
- 1962, avril. "Requiem" de Giuseppe Verdi. Eglise Notre-Dame de Montréal. Avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Zubin Metha. Soliste : Richard Verreau.
- 1962, août. "Vêpres de la Vierge" de Claudio Monteverdi. Pour l'ouverture des Festivals de Montréal.
- 1962, août. Projet : une autre œuvre chorale d'importance commandée par les Festivals de Montréal.
- 1962, août. Projet : retour à Tanglewood.

À NE PAS MANQUER !

Le "Requiem Allemand" de Brahms par le chœur Bleu et Or de l'Université de Montréal.

Mercredi prochain, le 7 mars, à 8 h. 30.

Billets en vente, tous les midis, au quatrième étage, au Centre Social, du kiosque près de la cantine. De même qu'aux kiosques spéciaux, mardi le 6, à Polytechnique et aux Hautes Etudes Commerciales.

Il sera également possible de se procurer des billets auprès des présidents de chaque faculté.

Les billets seront aussi perpétuellement en vente au secrétariat de l'A.G.E.U.M., au troisième étage du Centre Social, ch. 306, téléphone RE. 7-6561.

Aussi chez Ed. Archambault et aux portes de l'église Notre-Dame le soir même. Prix : 1.00 pour les étudiants membres de l'A.G.E.U.M.

Pharmacie A. Rosen & Fils

PRESCRIPTIONS - COSMÉTIQUES - REPAS LÉGERS

2050 Maplewood (Coin Bellingham)

Gradué de l'U. de M. en 1956

Escompte aux membres de l'A.G.E.U.M.

André Duval

Denys Arcand

L'IDENTITÉ CANADIENNE,

au plan culturel . . .

Les 17 et 18 février derniers se tenait à l'Université Bishop's de Lennoxville le séminar annuel de la F.N.E.U.C. Le thème représentait un sujet controversé en ces temps où est remise en question (surtout par l'élément français) la valeur d'une Confédération canadienne. Notre identité nationale est-elle une force positive? Les panelistes des deux cultures partant du principe que la Confédération est un succès se sont interrogés sur l'allure que revêtait une telle personnalité au plan politique, économique et culturel.

Bishop's, lieu de rencontre, se distingue à la fois par son conservatisme et son libéralisme : coconservateur par le maintien de vieilles traditions, telles le port de la toge aux repas et aux cours, la prescription des danses pendant le carême, l'enseignement du grec (fait plutôt rare dans les collèges protestants anglais; libéral par le côté académique et matériel du campus : ainsi une formation axée sur la liberté et l'initiative (l'élève de Rhétorique n'aura que treize heures de cours optionnels, complétés par des travaux personnels); le campus perdu dans une paisible campagne comprend le New Art Building (nouveau depuis 1891!) où se sont déroulés les colloques, les résidences des jeunes filles et garçons (chambres individuelles, cafétéria, salon avec foyer), un aréna, un gymnase et un auditorium et un auditorium ultra-modernes.

C'est dans un tel décor que des étudiants des collèges Maria-napolis, Loyola, Sainte-Croix et des universités McGill, Sherbrooke, Québec et Montréal se sont penchés sur l'examen de la valeur de notre identité nationale. Les déclarations, parfois controversées, des conférences aux panels politiques, économiques et culturels, font ici l'objet de comptes-rendus et de commentaires. Quant à nos confrères étudiants d'origine anglaise, au fait des problèmes particuliers au groupement canadien-français, ils ont manifesté par leur conservation leur désir de les connaître davantage pour mieux les comprendre.

Le Très Honorable Louis Saint-Laurent, conférencier lors du banquet de samedi soir, après avoir retracé l'évolution vers la formation de notre identité nationale (i.e. 1763, 1174, 1840 et 1867) réaffirme sa confiance en l'oeuvre des Pères de la Confédération et sa croyance en l'existence et en l'efficacité d'une telle unité où coexistence et collaborent à la fois les éléments anglais et français.

Le séminar prit fin aux charmes du traditionnel et tout britannique "high tea" . . .

Pierre TESSIER

Les participants au troisième panel du Séminar régional F.N.-E.U.C. étaient Messieurs Pierre Paradis, Eric Wesselow, D.G. Jones, Hugh McLennan.

Monsieur Paradis, professeur à l'Université de Sherbrooke, se demanda d'abord si le fait d'être Canadien français représentait une force positive sur le plan culturel. Comme il trouvait difficile de définir le Canadien français, il décida de se décrire lui-même : "Je suis Canadien français : je suis catholique pratiquant, je respecte les valeurs du passé et je ne souffre pas du tout du complexe du vaincu etc . . ."

Il s'en prit ensuite aux Canadiens français qui se posent comme les détenteurs de la culture française en Amérique et qui veulent sauver celle-ci des contaminations de la culture anglo-saxonne.

Il déplora également la constante imitation des Français qui caractérise les artistes canadiens-français : pour lui, les secousses qui, à l'heure actuelle, font craquer les fondations de la pensée traditionnelle ne sont que des manifestations d'un faux intellectualisme, d'une illusion qui "nous fait prendre pour autres que ce que nous sommes"! Le professeur Paradis exprima sa conviction que les arts devraient refléter le véritable visage d'un peuple et non ce qu'il voudrait qu'il fût. Si l'artiste canadien-français veut ainsi "apporter quelque chose aux autres", il ne doit rendre compte que de ce qu'il est, c'est-à-dire "la-mère-qui-aime-son-fils, le-mystique-à-la-conquête-des-âmes, le-défricheur-qui-recule-le-désert, alouette! . . ."

C'est donc en apportant le message optimiste du chrétien que le Canadien français fait oeuvre salutaire et si par hasard, l'artiste tentait d'exprimer des valeurs plus universelles, ce serait un imposteur, qui trahit son identité nationale!

Belle théorie, Monsieur Paradis, et exposée dans une langue si suave (accent parisien parfait), mais vous n'avez jamais songé que les vieux mythes chers au chanoine Groulx et aux autres "mystérieux" qui vous inspirent ne traduisent peut-être pas ce que sont les Canadiens français. Vous semblez beaucoup affectionner les clichés du type "soyons ce que nous sommes" mais le savez-vous ce que nous sommes? N'est-ce pas autant nous "prendre pour d'autres" que de nous identifier aux drapeaux de Félix-Antoine Savard ou à (tenez-vous bien) Agaguk d'Yves Thériault — car ce sont bien là les deux seuls auteurs que vous avez cités comme représentants du groupe canadien-français!!! — que de nous rattacher aux courants de la pensée française . . .

Mais à quoi bon vous dire toutes ces choses, vous n'avez rien compris au malaise actuel de la nation canadienne-française, ni à celui qu'expriment ses porte-paroles . . . Retournez à vos mythes, bien à l'abri dans votre forteresse de l'Université de Sher-

brooke et continuez à regretter le monopole exercé par une école de pensée sur les médias d'expression populaires (télévision, journaux, films . . .). Pour ceux qui n'ont pas eu le bonheur de vous entendre, précisons que Monsieur Paradis s'est dit peiné de voir nos organismes de diffusion dominés par les idées d'un seul groupe d'intellectuels (les Pelletier, Laurendeau, Gagnon etc . . .), et quand on lui a demandé quelle autre école aurait avantage à s'exprimer, il cita "les gens qui détiennent les idées de François-Albert Angers ou Daniel Johnson" . . .

Profondément déçus des paroles du seul Canadien français qui participait au panel, le dynamisme des Canadiens anglais parvient cependant à nous reconforter. Le professeur D.G. Jones, jeune poète canadien, se dit fort heureux de constater la vitalité des jeunes artistes canadiens-français. Il semble connaître assez bien la littérature canadienne-française actuelle, celle de l'angoisse et de la révolte, et croit que les écrivains canadiens-anglais devraient se mettre, à l'école de la vigueur canadienne-française.

Selon lui, la littérature canadienne-anglaise a jusqu'ici été marquée du sceau de la peur; les caractères timorés qui y évoluent sont bien le reflet de la mentalité puritaine et conservatrice de la société anglo-saxonne. Passant en revue les jeunes littérateurs canadiens-anglais, il retient quelques noms (dont Irving Leighton et Hugh McLennan) qui témoignent d'une nouvelle "fureur de vivre". Le symbolisme chez ces auteurs est constamment un symbolisme sexuel, un désir de vaincre cette peur de la vie par une expression puissante de la sexualité. Parce que le milieu leur donne la sensation d'être des impuissants, des eunuques, les jeunes écrivains appellent la libération qui les laissera vivre pleinement. Monsieur Jones, bien que nous ne connaissions pas ses oeuvres, semble s'identifier à ce renouveau de la littérature canadienne-anglaise qui, si faible encore, "laisse entrevoir les jours meilleurs d'une littérature affranchie".

Pour exprimer ses idées sur la culture en tant qu'élément positif de l'identité canadienne, le professeur Jones — qui a beaucoup d'esprit — se permet une suggestion pour le drapeau dont on parle si souvent ces temps-ci. Le fond de ce drapeau serait blanc, pour symboliser, selon le goût de chacun, la virginité de la culture des Canadiens, les étendues de neige, ou la pureté de mœurs pronées par les morales tant protestante que catholique; sur ce fond, on trouverait dix "cartés" tout aussi vides pour symboliser ce que l'on devine. Comme certains trouveraient peut-être ce drapeau peu décoratif, on pourrait y ajouter quelques vagues fleurs qui, au Québec seraient prises pour des "Fleur-de-lys" et en Ontario, pour des "trillions".

L'idée de non-existence ou d'extrême jeunesse d'une véritable culture canadienne, exprimée par le professeur Jones, fut reprise par l'écrivain bien connu, Hugh McLennan. "Culture has never come out of an affluent society" et telle est bien la raison pourquoi la culture canadienne n'existe guère. Dans une société trop riche, l'artiste n'a pas de voix, on ne lui reconnaît pas de raison d'être parce qu'il n'est pas utile. Le professeur McLennan souligna ainsi les difficultés de la vie d'écrivain dans un milieu foncièrement matérialiste et utilitaire. Il parla de la situation misérable qui est faite à l'écrivain par des groupes d'intérêt dans notre société : des pressions sont exercées par certains financiers qui brouillent volontairement les cartes dans l'esprit de la population en vue de faire triompher leurs intérêts. Un exemple de ces méthodes est la tentative de certains journaux (dont l'action est dictée par les magnats de la finance) de confondre les restrictions aux annonces publicitaires récemment mises en vigueur par le gouvernement avec des atteintes à la liberté de presse . . .

Le professeur McLennan reprit ensuite l'idée émise plus tôt par M. Jones sur la présence constante d'un sentiment de peur devant la vie dans la littérature canadienne-anglaise. Il affirma cependant que ce thème n'est pas exclusif aux Canadiens et qu'on le retrouve dans toute littérature contemporaine : la peur de vivre serait en effet devenue une attitude naturelle à l'homme moderne, qui se meut dans un monde déshumanisé et par conséquent, incompréhensible.

Le quatrième conférencier, Monsieur Eric Wesselow, un peintre d'origine allemande établi au Canada depuis sept ans traduisit les sentiments du Néo-Canadien qui "nage" dans la reconnaissance envers sa patrie d'adoption. Il voit comme "scène culturelle du Canada la rencontre de deux grandes nations". Dans son esprit, il existe un art canadien distinct mais il ne l'a à peu près pas défini. Considérant le rythme de la vie moderne, il observe que le phénomène de "time shrinking can easily lead to Humanity-shrinking" et qu'ainsi, l'art canadien doit continuer à évoluer lentement . . .

* * *

Il est facile de constater, d'après le résumé des exposés de chacun des conférenciers, que le véritable sujet du panel a été fort peu traité. Personne ne s'est demandé s'il existait — ou s'il pouvait exister — une identité canadienne sur le plan culturel. Peut-être devons-nous trouver là une reconnaissance implicite de l'impossibilité d'établir une identité basée sur deux cultures ou est-ce simplement un résultat du caractère libre et indépendant des conférenciers invités?

Francine Dansereau

"LE TOUR DU MONDE EN 80 DANSES"

Soirée de danse récréative et folklorique

Vendredi soir le 2 mars

au grand salon du Centre Social

De la danse pour tous

Orchestre et meneurs spéciaux

Invité: — chansonnier, etc.

Admission: \$1.50 le couple

Individu: \$1.00

PROFESSIONNELS DEMANDÉS

À STE-ADELE

- Dentiste
- Médecin
- Opticien
- Avocat
- Architecte
- Vétérinaire
- Comptable
- Chiropraticien

S'ADRESSER À

La Cie Immobilière de Ste-Adèle

F. MONTPLAISIR

STE-ADELE-EN-BAS

UNE FORCE POSITIVE?

politique . . .

économique!

Le Canada aura bientôt 100 ans et n'a pas encore résolu le problème le plus fondamental qui le retient, celui de son existence, car la vie d'une nation doit reposer sur autre chose que sur la coexistence "pacifique" de deux entités ethniques, animées de vagues espoirs, de désirs plus ou moins définis et sincères de solidarité, que l'on essaie d'imposer. La nation est une unité, un mariage : non un concubinage. Et l'identité nationale n'est pas un "melting pot" de fédéralisme, de bilinguisme, de bi ou poly-cultu-risme : c'est, au contraire, l'attachement naturel et profond à des valeurs communes, dans le partage d'un même idéal; et non un état où règnent des tendances diverses, où prônent l'indifférence et l'individualisme collectif :

"Restent, c'est le plus incontestable, les 93 années de coexistence. Mais peut-on dire que ce passé, plein d'indifférence réciproque, entrecoupé de fréquents accès d'hostilité, constitue la garantie suffisante d'un avenir commun" (1)

Et voilà qu'aujourd'hui, plus que jamais, l'on remet en question cette "garantie" qu'il convient d'appeler "notre" dilemme : le Canada est-il une nation ? Y a-t-il une identité canadienne ?

Invité à prendre la parole, M. Heward Graffty, député conservateur au Parlement, déclara que les différences politiques, sociales et économiques sont la base de la vitalité, de la "force" particulière du Canada et le fondement de son identité. Je regrette de ne pas partager son optimisme, mais je ne crois pas qu'une nation puisse originer des divergences et la situation actuelle me donne vraisemblablement raison.

"Le parti conservateur, a-t-il ajouté, a contribué plus que tout autre à la construction d'une identité canadienne : s'appuyant sur les principes du respect de la liberté et de l'entreprise privée, il veut demeurer à l'affût du peuple et lui garantir ses droits"

Puis M. Graffty de citer l'exemple des grands "conservateurs",

M. J. A. Macdonald et autres. En entendant ce nom, je ne puis m'empêcher de penser à ce que pourrait être "l'avenir uni" du Canada et les conséquences qui en résulteraient pour la minorité canadienne-française.

Par la suite, M. J.-W. Pickersgill, ex-ministre de l'immigration dans le cabinet de M. St-Laurent, nous "annonça" que le problème du Canada lui était particulier : alors que les autres populations se soucient de leur personnalité individuelle, le Canada a une curieuse de préoccupation : celle de sa personnalité collective : on se demande constamment : Qui sommes-nous ? Quelle est notre histoire ?

"La question est de savoir, dit-il, si nous construisons une nation ou un état auquel on essaie de donner une identité ?" Là encore, déception : M. Pickersgill refusa de répondre "car le problème est trop complexe et exige un développement trop extensif".

"Trop complexe" à son point de vue, car des deux groupes ethniques qui constituaient le Canada à ses débuts, l'immigration constante et les déplacements des populations sur le territoire ont complètement "mêlé" les deux groupes originaires : "c'est la raison pour laquelle le séparatisme est une solution "rétrograde".

S'il n'y a plus possibilité de distinguer les Canadiens français des Canadiens anglais, je me demande alors pourquoi on se pose le problème de l'identité et pourquoi M. Pickersgill propose par la suite le bilinguisme obligatoire au niveau universitaire et l'adoption de deux drapeaux distinctifs : mesures qui consacraient, à ce qu'il dit, cette identité.

A mon avis, le bilinguisme intégral est à la fois irréaliste et absurde, puisqu'il est utopique de penser qu'il pourrait être établi : (pensons au temps qu'il a fallu pour obtenir des chèques bilingues). D'ailleurs, les instituteurs de l'Ouest du Canada

réunis en conférence à Calgary dernièrement, se sont opposés à l'enseignement du français au cours primaire (et comme par enchantement, tous parleraient le français une fois parvenus à l'Université !) Il est absolument irréaliste d'obliger un étudiant de Vancouver d'apprendre le français, cette "langue étrangère" dont il ne se servira probablement jamais, (il lui serait beaucoup plus avantageux de parler le chinois), et ce, pour sauver l'unité nationale. (Est-elle d'un si grand prix ?)

La solution des "deux" drapeaux n'a pas besoin de commentaires : si le premier est "l'Union Jack" tel qu'avance M. Pickersgill, que vient faire l'autre : comme parure ou "suçon" pour les Canadiens français ?

Pour M. le professeur Lavallée, la Confédération est un compromis entre deux nations et pour comprendre les bouleversements actuels, occasionnés par la vague séparatiste, c'est à cette réalité qu'il faut retourner. Depuis 1867 les deux grands groupes ont vécu dans une coexistence "acceptable" au point qu'il est inutile aujourd'hui de songer à la disparition de l'un ou de l'autre : voilà pourquoi il a affirmé : "Il est malheureux qu'à cause de multiples préjugés, nous ne nous connaissons pas : nous manquons de courage lorsqu'il s'agit de s'examiner : il y a des vérités qu'il faudrait se dire."

Que conclure de tout cela ? Rien. Tout au plus que nous demeurons avec la même énigme, qui n'a pas trouvé de réponse : Y a-t-il une identité canadienne ? Il est très décevant de constater que, devant ce problème si épineux, des pressions électorales empêchent l'objectivité et l'admission franche que le Canada n'est pas une nation et qu'il n'a pas d'identité propre, puisqu'il a été marqué, dans son histoire, par les luttes des deux grandes nations aussi disparates qu'opposées. De là, on a vu naître un état politique, bien qu'encore là, les problèmes suscités soient considérables, auquel on veut imposer aujourd'hui l'idée de "nation" comme superstructure, alors qu'elle constitue la base même de tout un peuple : la "nation" vit d'abord dans l'individu avant qu'il se pose des structures; c'est la nation qui fait l'identité. Qu'on l'admette ou non, le Canada est constitué de deux nations distinctes : de deux identités. Et si même le bilinguisme intégral devenait une réalité, si même nous avions "un" drapeau distinctif, serions-nous plus canadiens et une identité existerait-elle davantage ?

La question demeure "avons-nous construit une nation ou un état auquel on essaie de donner une identité ?"

Richard Poullot

(1) RENE LEVESQUE, "Le Canada vivra-t-il jusqu'à 100 ans ?" La Revue Moderne, avril 1960.

A un moment où le séparatisme connaît une grande vogue d'une entité canadienne, le sujet choisi pour le congrès régional de la section québécoise de la F.N.E.U.C. ne manquait pas d'intérêt. Les deux panelistes invités cependant n'ont pas voulu s'arrêter à cet aspect de la question et ont plutôt considéré les problèmes actuels que posent les conditions externes de notre économie canadienne. On ne s'est pas demandé s'il valait mieux continuer l'aventure canadienne mais plutôt comment résoudre les difficultés qui soulèvent le développement de l'économie et l'orientation de notre commerce extérieur. Problèmes soulignés par le chômage au pays et actualisés par la nouvelle politique commerciale des Etats-Unis et les négociations du Royaume-Uni avec le Marché commun.

M. C. M. Drury, chairman du Board of Trade de Montréal, a traité du problème de "l'identité canadienne devant l'intégration économique". Le principal en économie, a-t-il dit, est d'avoir les ressources matérielles, humaines, technologiques et financières suffisantes. Les mines, les terres, les bois, l'huile, le gaz et l'énergie hydro-électrique sont en abondance au Canada. Si du point de vue technologique et humain, nous sommes plus favorisés que l'Afrique ou l'Asie, nous avons encore à apprendre de l'Europe et des Etats-Unis. Nous avons une communauté financièrement et politiquement stable; en somme, tout ce qu'il faut pour avoir et conserver une identité canadienne.

Cependant, les circonstances sont différentes d'il y a dix ans. Le G.A.T.T., organisme qui visait le libre-échange, n'est plus très efficace. Les pays du Marché commun et l'U.R.S.S. sont devenus des puissances importantes, de la catégorie du colosse américain. Le Canada ne peut rester isolé entre ces groupes énormes, en effet 20% de notre production est exportée. Nous avons à choisir entre plusieurs solutions.

1. Joindre le marché commun comme pays associé.
2. Conclure une union douanière avec les Etats-Unis, ce qui serait l'idéal économique. Mais sans des mesures sévères, notre identité canadienne serait rapidement perdue.
3. Promouvoir une communauté Nord-Atlantique. Ce serait politiquement mauvais vis-à-vis des pays sous-développés qui pourraient y voir une coalition des riches contre le reste du monde.
4. Continuer, sous une forme modifiée de poursuivre le libre-échange. Au cours de la période de questions subséquentes, M. Drury s'est prononcé pour le libre échange avec les Etats-Unis, mais complété par adaptation politique gouvernementale, dans certains domaines; en agriculture par exemple.

Pour pouvoir entrer dans n'importe quel club international et

avoir quelque chose de positif à y apporter, le Canada doit veiller au développement de son économie. M. Louis Roy, professeur de Laval, a proposé le régionalisme économique comme solution à ce problème. "Nous désirons, a-t-il dit, une expansion économique plus rapide, un standard de vie plus élevé. Que doit-on faire : une intégration de notre économie à celle d'un bloc ou d'un pays, de la planification du type soviétique ou du régionalisme économique ? Le régionalisme est-il ou peut-il devenir un moyen de développer l'économie ?" Ne confondons pas régionalisme et autarcie. Celle-ci est mauvaise pour les relations extérieures. Et si, à court terme, elle règle certains problèmes, elle est néfaste à long terme et l'absence de concurrence et de spécialisation amène une baisse du niveau de vie et même, quelques fois, l'inflation. Le régionalisme économique vise le développement optimum d'une région, d'une nation ou d'un continent. On n'y retrouve pas le caractère rigide et obligatoire de la planification intégrale qui a des conséquences politiques et morales peu souhaitables. Ce type de planification qui vient d'Europe et est appliqué avec succès en France, nécessite un inventaire complet des ressources. Ceci fait, on peut comparer les avantages des diverses solutions possibles et indiquer la voie à suivre. Au lieu d'une économie superficielle et éparpillée, les régions sont spécialisées, en tenant compte des ressources locales. La réalisation reste à l'entreprise privée. En effet, "les pouvoirs publics ne sauraient être tenus pour responsables de l'exécution de tel projet; pour autant que celui-ci consiste à tracer des perspectives, c'est aux initiatives locales ou collectives de les réaliser".

Au Canada, on n'est pas encore assez convaincu de la nécessité du régionalisme économique. L'entreprise privée n'est pas assez habituée à collaborer avec le gouvernement. C'est pourtant la première condition du régionalisme économique. Le gouvernement devrait fournir les planificateurs, les facilités d'utilité publique, transports, énergie) et l'entreprise privée, le reste.

Au lieu d'approfondir sur les conditions et les conséquences des solutions exposées par les deux panelistes et avoir ainsi une idée précise sur la position d'un universitaire et d'un représentant du monde des affaires sur la politique économique canadienne à une heure décisive, les participants posèrent des questions d'un intérêt moins général ou moins directement reliés aux exposés, sur le chômage, sur la nationalisation de l'industrie hydro-électrique ou sur l'influence américaine au Canada. Ceci s'explique par l'ampleur du sujet, la courte durée du panel et aussi le manque d'information des participants qui venaient surtout des facultés de droit et des arts.

Claude Duguay, H.E.C.

L'ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE LA
FACULTÉ DES SCIENCES

présente

"Le Grand Secret"

Réalisation de GÉRALD CALDERON
avec le concours de JEAN ROSTAND

CROIX ST-MARC AU FESTIVAL DE VENISE

Samedi le 17 mars

AUDITORIUM U. de M.

Prix: 50¢

SPORTS

DANIEL POISSON SAUTE 84'

Tandis que le Carnaval de l'Université allait bon train, des compétitions interuniversitaires de ski se déroulaient à St-Sauveur, vendredi et samedi les 9 et 10 février. Ont participé à l'épreuve: les universités McGill, Laval, Toronto, Queen's, Montréal et Carleton, mais cette dernière n'était pas éligible.

D'abord, P. Bédard de Laval a remporté le slalom et le slalom géant tandis que M. Charest de Montréal s'est classé 5ième dans le slalom géant, et R. Lalumière de Montréal également 1er dans la première descente de slalom. Puis la course de fond fut remportée par R. Repo de Toronto en 1 h. 08' 10". Enfin B. Larrow de McGill s'est classé 1er dans le saut avec 85 et 88 pi. tandis que D. Poisson de Montréal décrochait la troisième position avec 82 et 83 pi.

CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Rang	Equipes	Slalom	Slalom géant	C. fond	Sauts	Total
1—	McGill	93.8	88.3	88.0	87.4	357.5
2—	Toronto	84.0	85.7	91.0	91.4	352.4
3—	Laval	89.1	98.0	81.5	73.6	342.2
4—	Queen's	76.8	78.4	86.0	77.6	338.8
5—	Montréal	47.3	89.7	80.0	74.4	291.4

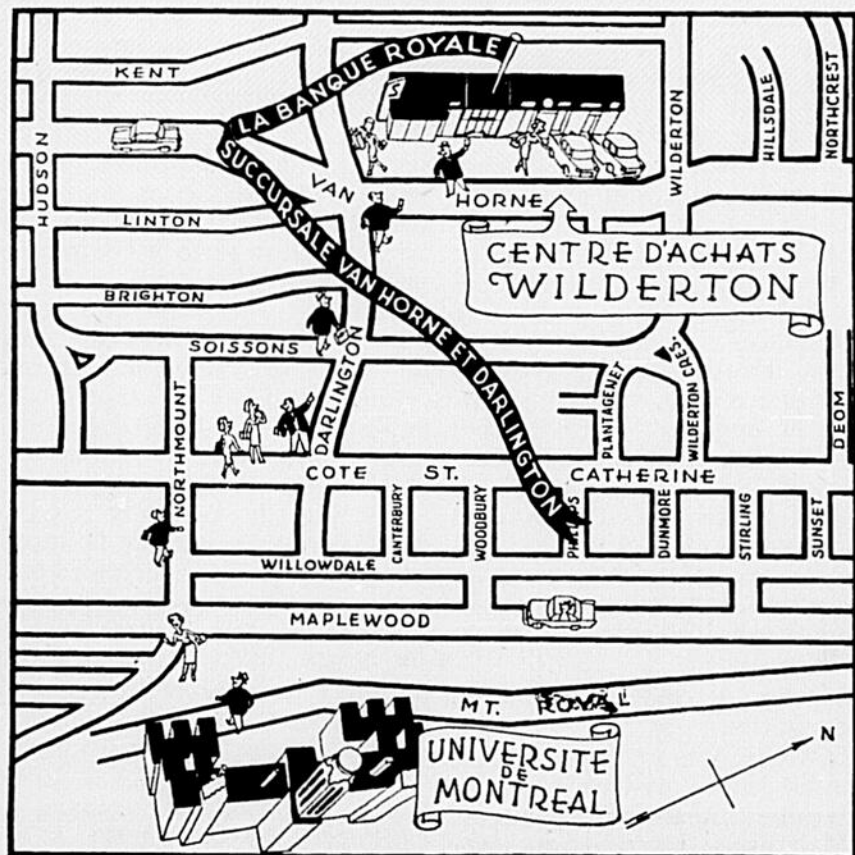
McGill s'est donc mérité le trophée de l'Université de Montréal et Tom Leggar de Toronto, le trophée Paul Allen.

Une autre compétition de ski aura lieu en fin de semaine à Val David, cette fois interfaculté. Un autobus partira du Centre Social à 8 h. a.m. dimanche le 4 mars. Les inscriptions se feront au Centre au 407 le midi à partir de mercredi, pour le slalom géant classe A et B ainsi que pour la course de fond. Le coût n'est que de \$2.25, aussi nous souhaitons la bienvenue à tous. — N.B. L'excursion de la semaine passée a été retardée à cause du manque de concurrents.

André Urbain

EXCURSION DE SKI À VAL-DAVID DIMANCHE LE 4 MARS

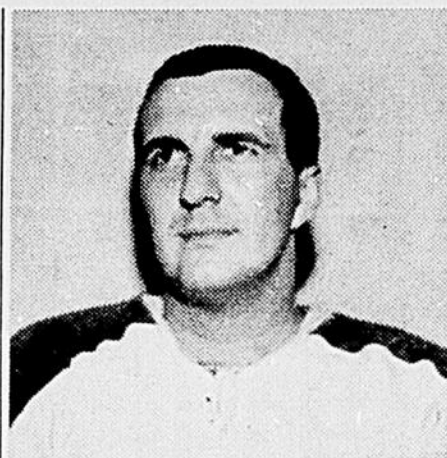
DEPART À 8 H.



NOTRE succursale du centre d'achats Wilderton — située non loin de l'université, à l'angle des rues Van Horne et Darlington — souhaite la plus cordiale bienvenue aux étudiants et au personnel enseignant et administratif de l'Université de Montréal. Nous sommes sûrs que vous aimerez faire vos opérations bancaires à la Banque Royale et que vous apprécierez la compétence et la courtoisie de notre personnel. Nous vous invitons à venir bientôt ouvrir un compte. Nous serons heureux de vous servir.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Succursales dans tout Montréal



VICTOR BÉDARD
en tête des compteurs

LAVAL GAGNE

Il ne restait plus que 2:39 minutes à jouer dans cette partie du 19 février à Laval lorsque José Michaud vint briser l'égalité et par le fait même donner la victoire à son club. Ce n'est pas de chance pour les nôtres qui étaient revenus de l'arrière en comptant trois buts, dont deux à l'actif de Victor Bédard.

Au commencement de la deuxième période, Réjean Beaudet vint remplacer Guy Daoust dans le filet du Carabins. Malgré une grippe qu'il couvrait depuis son départ de Montréal, Guy réussit à bloquer treize lancers à la première dont trois auraient certainement coûté une avance quasi insurmontable à son équipe.

Ne manquez pas le prochain numéro du "Quartier Latin", où nous vous donnerons le compte-rendu de la ligue de hockey interuniversitaire qui aura terminé ses activités samedi le 24 février avec la partie Toronto-McGill à McGill.

1ère PERIODE

- 1—Laval: Ste-Marie (Landry, Royer) 8:25
- 2—Laval: Lévesque (Ste-Marie, Roy P.-E.) ... 10:20
- 3—U. de M.: Boucher (Catellier, Côté) 11:02

2ième PERIODE

- 4—Laval: Duguay (Paquet, Landry) 17:37
- 5—Laval: Duguay (Paquet, Landry) 17:54
- 6—U. de M.: Duguay (Doucet, Vallée) 19:54

3ième PERIODE

- 7—Laval: Ste-Marie (Roy P.-E.) 0:48
- 8—U. de M.: Bédard (Belisle, Landreville) 5:32
- 9—U. de M.: Bédard (Landreville, Jarry) 11:26
- 10—U. de M.: Duguay (Doucet, Cree) 12:30
- 11—Laval: Michaud (Veillette, Royer) 17:21

LEÇONS DE GOLF

Eh bien oui! La saison froide tire à sa fin et nous devons maintenant songer à des sports plus tempérés. Justement, le Comité des sports de l'Université de Montréal met à votre disposition un instructeur, M. Luc Brien, et une salle à l'Université même (N 821) pour vous permettre de pratiquer le golf, très en vogue chez les étudiants. "Ça coûte trop cher". Ah non! Pas cette fois: imaginez: \$2.00 par étudiant ou étudiante pour près de 12 heures de cours par semaine soit

- Lundi: 12:00 — 1:30
- Mardi: 12:00 — 1:30
5:00 — 7:00
- mercredi: 12:00 — 1:30
- jeudi: 12:00 — 1:30
5:00 — 7:00
- vendredi: 5:00 — 7:00

André Urbain

À LOUER

Bureau dans coin commercial. Rue Marquette et Jarry, pièces fermées au premier plancher, bureau au sous-sol, salle d'attente meublée.

Dr Paul Dumontier — RA. 7-0661

BUREAUX À LOUER

Bureau servant aussi de logie chauffé — rez-de-chaussée — 4 pièces, idéal pour professionnel — 5358, ave Verdun — angle de la rue Argyle — Verdun ouest — quartier commercial et résidentiel. Entre 9 et 5 heures: PO. 8-4819.

A.J.L. — KIOSQUE — MIDI

DU 26 FÉVRIER AU 3 MARS

L'Association de la Jeunesse Laurentienne, bien que de fondation récente (octobre 1961), amorce déjà une ascension numérique et qualitative accélérée. Ce mouvement n'a d'autre but que de former des chefs qui occuperont les postes-clé de notre société. Nous voulons constituer une jeunesse forte qui éperonnera le peuple léthargique qui est le nôtre. Le patriotisme lancinant, moribond et exsangue que l'on rencontre chez nous n'est-il pas le phénomène normal d'une race dominée dans ses murs par le Cheval de Troie du capital et du pouvoir étranger?

Cette responsabilité n'incombe-t-elle pas à nous, universitaires, plus spécialement. L'A.J.L. veut en effet épauler ceux qui ont à cœur de secouer la jeunesse de sa torpeur, de la faire dévier des mirages du pancanadianisme et

l'orienter dans ses efforts vers le seul patriotisme valable: la formation de l'Etat libre du Québec.

Le kiosque est déjà ouvert depuis quelques jours. Beaucoup sont venus nous visiter, nous avons été très heureux de les rencontrer. L'A.J.L. lance un appel aux gens "de la onzième heure". Nous ne voulons oublier personne et nous voulons que personne ne nous oublie. Les universitaires plus que tout autre se doivent de se documenter et connaître à fond les problèmes qui agitent la collectivité canadienne-française et ce que l'A.J.L. entend faire pour y remédier, ce que vous-mêmes enfin pourriez faire à l'intérieur de ses cadres.

L'A.J.L. vous invite cordialement à son rendez-vous.

R. Héroux
A. J. L. U#106

NOMINATIONS À L'U. DE M.

MM. Léon Lortie et André Bachand ont été nommés adjoints du recteur de l'Université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, par décision récente du Conseil des gouverneurs.

A la même occasion, on annonce que M. Jean Houpert, jusqu'ici secrétaire de la Faculté des lettres, devient directeur de l'Extension de l'enseignement.

M. Lortie, qui est à l'Université depuis 1926, est l'une des figures marquantes du monde de l'enseignement au Canada français. Homme de science, chimiste de formation, il avait assumé, en 1952, la direction de l'Extension de l'enseignement lors de la création de ce service. Il assistera le recteur, particulièrement dans

ses rapports avec les milieux académiques.

M. Bachand, à l'Université depuis 1952, conservera la direction des relations extérieures et secondera le recteur dans ses rapports avec le monde des affaires.

A la Faculté des lettres depuis 1943, M. Houpert dirigera désormais le service de l'Extension de l'enseignement. On sait que M. Houpert avait créé les cours d'été de la Faculté des lettres en 1945, cours qui ont connu depuis un développement considérable et qui attirent chaque année des centaines d'étudiants de tous les coins du pays et des États-Unis. Avant de venir à Montréal, M. Houpert avait enseigné aux universités de Chicago et de Toronto.

PLAISIR GARANTI



**FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE**

